



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement

Question écrite n° 59542

Texte de la question

M. Bruno Le Roux souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué au logement et à la ville sur le logement et l'insertion sociale des jeunes travailleurs de la région parisienne. L'Association pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT) est la plus grande association de France gestionnaire de foyers de jeunes travailleurs. Ces associations ont pour but d'offrir aux jeunes un logement temporaire de qualité et aussi de les accompagner dans les domaines de la santé, de l'emploi et de la recherche de logement autonome. Pour atteindre ces objectifs, l'ALJT, comme d'autres associations, doit impérativement réhabiliter son patrimoine immobilier. Or, il s'avère que les sociétés propriétaires répercuteront sur les associations le coût de ces réhabilitations et multiplieront ainsi les loyers par trois. En revanche, les associations ne pourront pas les augmenter, dans des proportions identiques, dans la mesure où les redevances venant des jeunes travailleurs représentent déjà plus de 80 % du financement de ces résidences. Aussi, pour financer son programme de réhabilitation, l'ALJT a décidé de mettre en oeuvre un « projet d'entreprise » prévoyant l'externalisation des postes d'agent de service et la suppression des postes d'accueil. Il y aura donc soixante-dix suppressions d'emplois. Par ailleurs, si les jeunes recherchent dans ces structures avant toute chose un logement, ils ont aussi besoin d'accompagnement, de présence et de relations humaines. C'est là toute la différence entre un logement « hôtelier » et un logement provisoire à but social et éducatif. Dès lors, il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que souhaite prendre le Gouvernement pour aider les associations gestionnaires de foyers de jeunes travailleurs à assurer leurs missions sans altérer les prestations dues à la jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59542

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : logement et ville

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2349